

## FICHE PROGRAMME

# Premier Témoin d'Incendie (PTI)

Donner à chaque salarié les bons réflexes face à un départ de feu : alerter, choisir le bon extincteur ou évacuer, en 2 heures.



| DURÉE                                  | EFFECTIF                   | FORMAT                          | PRÉREQUIS    | VALIDATION                                |
|----------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|--------------|-------------------------------------------|
| <b>2h</b><br>1/2 matinée ou après-midi | <b>8 max</b><br>stagiaires | <b>Intra</b><br>dans vos locaux | <b>Aucun</b> | <b>Attestation</b><br>de fin de formation |

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Reconnaître un départ de feu et les dangers d'un incendie (fumées, propagation)
- 2 Donner l'alerte rapidement selon la procédure de l'établissement
- 3 Identifier les extincteurs présents et leur principe de fonctionnement
- 4 Manipuler un extincteur sur feu réel en sécurité
- 5 Savoir quand intervenir et quand renoncer pour évacuer
- 6 Adopter le bon comportement lors d'une évacuation

## Public concerné

Tout salarié, quel que soit son poste : personnel administratif, commercial, production, restauration, hôtellerie, santé, éducation. Particulièrement adaptée à l'intégration sécurité des nouveaux embauchés et aux entreprises qui veulent sensibiliser l'ensemble de leurs équipes.

**Prérequis :** Aucun prérequis.

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. L4141-2 (formation pratique et appropriée à la sécurité)
- Code du travail, art. R4141-3-1 (information incendie, décret n° 2010-78)
- Code du travail, art. R4227-28 (combattre rapidement tout début d'incendie)
- Code du travail, art. R4227-38 8° (devoir d'alarme et de premier secours)
- Règle APSAD R6 (CNPP) : 1 EPI pour 10 salariés par secteur, pratique annuelle

## Pourquoi former vos équipes ?

### Répondre à l'obligation

Code du travail : formation pratique à la sécurité, consigne incendie connue et moyens de premier secours maîtrisés.

### Protéger vos équipes

Le premier témoin est rarement un équipier désigné : un réflexe juste dans les 2 premières minutes évite le sinistre.

### Ancrer la culture prévention

Tous les salariés deviennent attentifs aux causes d'incendie et aux moyens de secours de leur site.

## Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

## Programme détaillé

Une formation courte et concrète, adaptée à vos locaux et à vos extincteurs : 40 % de théorie, 60 % de pratique avec extinction sur feu réel pour chaque stagiaire.

Théorie 40 %

Pratique 60 %

### 01 Connaissance de l'établissement

- Règles constructives de sécurité et consignes internes
- Consignes en cas d'incendie, procédure de secours et numéros d'urgence

### 03 Moyens d'extinction

- Extincteurs présents dans votre entreprise et autres moyens de secours
- Principes de fonctionnement et choix de l'agent extincteur

### 02 Théorie du feu et dangers

- Causes d'un incendie, triangle du feu, classes de feu (A, B, C, D, F)
- Modes de propagation, comportement au feu des matériaux
- Fumées et leurs effets sur l'homme, consignes d'évacuation

### 04 Pratique

- Repérage des équipements de lutte contre l'incendie sur site
- Comportement attendu du premier témoin lors de l'évacuation
- Extinction sur feu réel (générateur de flammes à gaz homologué, sans fumée)
- Synthèse et analyse des exercices

#### MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 60 % de pratique
- Générateur de flammes à gaz homologué, propre et sans fumée
- Extincteurs de formation (eau, CO2, poudre) adaptés à votre matériel
- Support visuel et études de cas d'incendies réels
- Visite des moyens de secours de votre établissement

#### ÉVALUATION

- Évaluation formative pendant les exercices pratiques
- QCM théorique de 10 questions : note minimale 12/20
- Grille pratique : 70 % de critères validés
- Questionnaire de satisfaction à chaud

#### VALIDATION

Attestation individuelle de formation à la lutte contre l'incendie, remise aux stagiaires ayant satisfait aux évaluations.

#### INTERVENANTS

Formateurs spécialistes incendie issus du terrain : anciens cadres des sapeurs-pompiers de Paris, pompiers spécialisés dans la maîtrise du feu.

#### MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

|             |                                                                                          |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lieu        | Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France                                    |
| Tarif       | Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)                            |
| Inscription | Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session. |

|                     |                                                                                                                      |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Délai d'accès       | Sous 2 semaines après acceptation du devis                                                                           |
| Maintien des acquis | Aucune obligation réglementaire ; session annuelle de 2h conseillée                                                  |
| Accessibilité       | Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi. |

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · [contact@vitalforma.fr](mailto:contact@vitalforma.fr) · [www.vitalforma.fr](http://www.vitalforma.fr)